



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

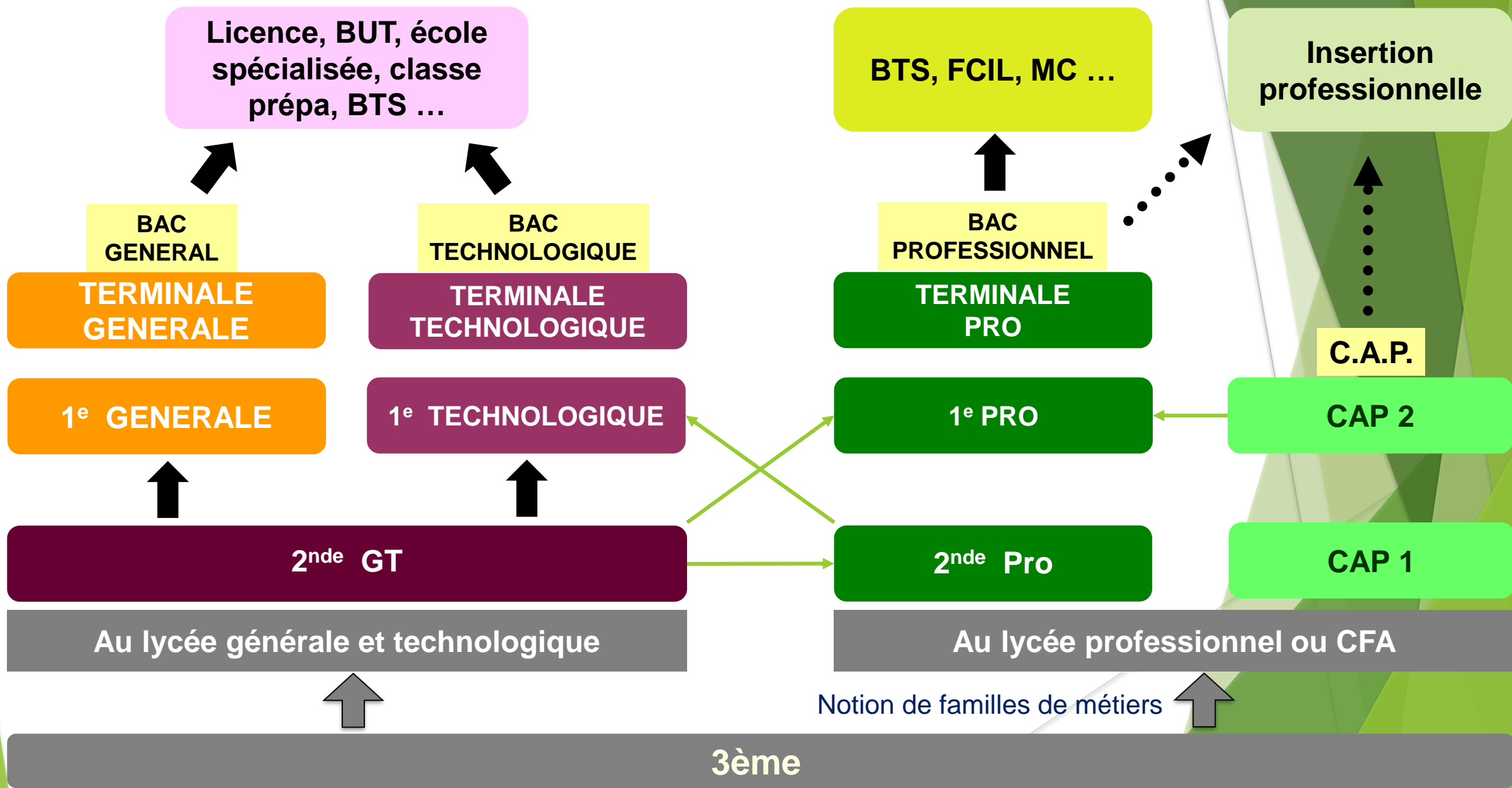
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Centre d'information et d'orientation  
Rezé - Sud Loire

# ORIENTATION APRES LA 3EME

Janvier 2024

# Les possibilités après la 3ème



# Conseils pour l'orientation

---

- Mini stages en lycées pros : janvier-mars
- Journées portes ouvertes : janvier-mars
  - D'Orbigny : 16 mars matin
  - Pays de Retz : 16 mars matin
  - L.Armand : 16 février soir et 17 février matin
  - Goussier : 15 mars soir et 16 mars matin
  - .....

# LES PROCEDURES

L'orientation et l'affectation  
après la classe de 3<sup>e</sup>,

deux étapes essentielles

# 1ère étape: l'orientation

correspond à la forme d'enseignement que vous souhaitez poursuivre

L'élève fait un choix parmi les voies d'orientation, et formule un ou des vœux d'orientation

la voie professionnelle  
(2<sup>nd</sup>e PRO ou CAP)

La voie générale et technologique  
(2<sup>nd</sup>e GT)

Le conseil de classe se prononce sur les vœux des familles et donne un avis provisoire au 2<sup>ème</sup> trimestre puis un avis définitif au 3<sup>ème</sup> trimestre : favorable ou défavorable

# 2ème étape: l'affectation

Un vœu d'affectation = une formation dans un établissement

L'élève fait des vœux d'affectation en indiquant le ou les lycées de son choix (et les filières bac pro le cas échéant)

1<sup>er</sup> vœu  
Lycée A

2<sup>ème</sup> vœu  
Lycée B

3<sup>ème</sup> vœu  
Lycée C

.....

L'affectation relève de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN) qui décide du lieu d'affectation de chaque élève



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## • LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander  
une voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>**

---

## Connexion au service en ligne Orientation :

Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

### Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève



# Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the logo with the text 'ÉduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profil'. Below the logo, there is a section for 'Représentant légal' with a person icon. The main content area is divided into two columns. The left column contains the text 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :' followed by a bulleted list: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and 'au livret scolaire.'. The right column contains a login form titled 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect'. It has two input fields: 'Identifiant' (with a placeholder 'Identifiant au format p.nomXX' and a link 'Identifiant oublié ? →') and 'Mot de passe' (with a link 'Mot de passe oublié ? →' and a visibility icon). Below the fields is a blue 'Se connecter' button and a link 'Je n'ai pas de compte →'. Below this is the word 'ou' and another section titled 'Je me connecte avec FranceConnect'. This section features the FranceConnect logo, a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗', and a paragraph: 'FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !'.

# Connexion au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

**Mes services**

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

**Message de l'établissement**

Bienvenue sur Sclarité services.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

## 2. Saisie des intentions d'orientation

# Saisie des intentions d'orientation

🕒 Actualités

🎓 Bourse de lycée

| 🕒 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée](#) ».

**Je saisis les intentions d'orientation**

**Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation**

# Saisie des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Valider les intentions

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation

## Saisie des intentions d'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

The screenshot displays the 'Intentions d'orientation' section of a web application. A modal window titled '→ Rang 1' is open, containing a message: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a yellow-bordered box contains the text 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)'. Three radio button options are listed: '2de générale et technologique ou 2de STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2de professionnelle', and '1re année de CAP'. At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. The background interface shows a sidebar with 'Orientation' selected and a 'Valider les intentions' button at the bottom right.

### 3. Validation des intentions d'orientation

# Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

**Rang 1**

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

↓

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions



# Validation des intentions d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



### Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

#### Rang 2

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Modifier les intentions

## 4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

① Actualités

🎓 Bourse de lycée

| ② Orientation

③ Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> pour vous informer.

[Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe](#)

**Procédure identique au 3<sup>ème</sup> trimestre  
pour les vœux d'orientation définitifs  
En mai**

**1<sup>ère</sup> étape : L'ORIENTATION**  
**2GT? 2PRO? 1CAP?**

**L'élève fait un choix parmi les voies d'orientation,  
et formule un ou des vœux**

la voie professionnelle

la voie générale et technologique

**Choix des familles:  
Début mai**

Bac pro  
(2PRO)

CAP  
(1CAP)

2<sup>nd</sup>e générale et technologique (2GT)  
ou 2<sup>nd</sup>e spécifique (STHR)

**Décision du conseil de classe:  
Fin mai**

**Le conseil de classe du troisième trimestre se réunit et se prononce sur les vœux des familles et donne un avis définitif : oui ou non**

**Accord**

**Désaccord**

**L'élève obtient la voie d'orientation choisie**

**Rencontre avec le chef d'établissement**

# 1<sup>ère</sup> étape : L'ORIENTATION

2GT? 2PRO? 1CAP?

S'il y a Désaccord entre le vœu de la famille et la décision du conseil de classe



Rencontre entre le chef d'établissement et la famille  
(Dialogue, échanges puis décision du chef d'établissement)



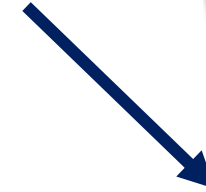
Le chef d'établissement accepte le vœu de la famille



La famille accepte la décision du conseil de classe



La famille demande le maintien en classe de 3<sup>ème</sup>



La famille fait appel de la décision du conseil de classe

4 cas de figures

# **2ème étape : l'AFFECTION**

Dans quel Lycée?

Service en Ligne Affectation (SLA)

2<sup>ème</sup> étape: l'affectation  
Quel établissement l'année  
prochaine?

## L'AFFECTION

**correspond au lieu d'enseignement  
dans lequel vous souhaitez vous diriger**

Cette 2<sup>ème</sup> étape doit correspondre à la décision d'orientation prise lors du conseil de classe

Vous allez formuler à cette étape des vœux précis d'établissements :

- Pour la 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique : nom de l'établissement + ville
  - Pour la Voie Professionnelle : nom de la formation, nom de l'établissement + ville

**Vous avez la possibilité de saisir 10 vœux dans l'académie et 5 hors académie ordonnés en fonction des préférences de l'élève.**



2<sup>ème</sup> étape: l'affectation  
Quel établissement l'année  
prochaine?

La saisie des vœux d'affectation par les familles  
**Vous demandez une affectation en 2<sup>nde</sup> générale et  
technologique**

**Vous demandez un lycée de secteur**

Chaque élève, en fonction de son lieu de résidence, a un secteur de rattachement pour lequel il a **une priorité d'accès**.

Il est nécessaire de formuler un vœu de lycée de secteur parmi vos vœux.

**Le lycée Alcide D'Orbigny** : pour les élèves domiciliés à Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Hilaire-de-Chaléons et Sainte-Pazanne

**Le lycée Pays de Retz** : pour les élèves domiciliés à Chaumes-en-Retz

**Vous demandez un lycée hors secteur**

Vous faites une demande de dérogation, dossier à compléter et à rendre avant le ~~25~~ mai

Les demandes de dérogation sont traitées en fonction des places disponibles après affectation des élèves du secteur du lycée demandé et selon des motifs nationaux arrêtés par le ministère de l'Education nationale.

## Si vous demandez une affectation (en 2GT ou 2<sup>nde</sup> Pro ou CAP) en établissement privé

Il est nécessaire de saisir les vœux sur SLA **ET** de prendre contact avec les établissements privés en parallèle. Ces derniers organisent et définissent leurs propres critères de recrutement.

## Si vous demandez un Apprentissage

Les vœux sont à saisir sur SLA. En parallèle vous devez rechercher une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage, et contacter le CFA souhaité.

**L'admission en CFA se fait uniquement après signature d'un contrat avec une entreprise → Il est donc fortement recommandé de faire un vœu de secours en lycée professionnel.**

A partir de début juin, les coordonnées des candidats recensés sur SLA sont envoyées aux CFA demandés pour les accompagner.

# Formations post 3e à recrutement sur dossier

Quelques formations post 3e sont sélectives et font l'objet d'un calendrier spécifique : les dossiers de candidature doivent être envoyés aux établissements concernés pour le ~~13 avril 2023~~

## Voie professionnelle :

- 2<sup>nde</sup> pro Métiers de la sécurité
- 2<sup>nde</sup> pro Technicien en prothèse dentaire
- 2<sup>nde</sup> pro famille de métiers Aéronautique
- 2<sup>nde</sup> pro famille de métiers de la mer
- 2<sup>nde</sup> pro agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique

## Voie générale et technologique

- Sections binationales ABIBAC (allemand), BACHIBAC (espagnol), ESABAC (italien)
- Section internationale britannique – Lycée Grand Air (**Retour dossier 19 février 2024**)
- Section internationale américaine – Lycée Mandela (**Retour dossier 22 mars 2024**)
- Seconde avec enseignement optionnel culture et pratique de danse ou culture et pratique de la musique (série S2TMD) (**Préinscription au plus tard 13 mars 2024**)

QUESTIONS ?

## 3 sites utiles pour découvrir l'offre de formation :

<https://www.onisep.fr/>

Informations générales sur les formations et les métiers

<https://apresla3e.choisirmonmetier.fr>

Pour consulter le guide régional des formations post 3ème

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr>

Pour consulter le service en ligne d'affectation dès à présent

